



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 3 juin 2026

CTN ÉQUIPEMENT

SNCF RÉSEAU : DES MOYENS POUR LA FORMATION !

Le projet initial des trois campus de Nanterre, Lyon et Bègles avait été pensé pour l'accueil et la formation de 1 800 nouveaux embauchés par an. Face à la réalité des besoins, l'entreprise est aujourd'hui contrainte de maintenir le centre de Marseille et de rouvrir l'école d'Amiens. Bien que la fédération CGT soit favorable à ces mesures, elles ne suffisent pas à résorber des années d'abandon.

Jadis référence pour ses investissements en matière de formation, la SNCF est depuis rentrée dans le rang. En quelques années, la direction a réduit l'offre, fermé des centres entiers et sabordé un outil de travail performant. Aujourd'hui, cet outil est largement sous-dimensionné et, dans tous les collèges, les cheminots souffrent d'un manque criant de formation.

UN FLAGRANT MANQUE DE MOYENS !

Face au développement nécessaire du service public ferroviaire et aux besoins de régénération du réseau, ce manque de moyens est une faute grave. La CGT combat ce sous-dimensionnement pied à pied.

Chaque année, plus de 2 600 cheminots doivent suivre une formation initiale. À titre d'exemple, pour le seul service électrique, ce sont 630 recrutements à réaliser en 2026, nécessitant autant de formations. Rappelons-le : ces emplois ont été obtenus par la lutte !

Alors que la direction cherche aujourd'hui à cumuler les formations et tente ainsi d'imposer la poly-compétence, visant à redéfinir les métiers dans le cadre de l'accord "classif-remu". **Pour la CGT, ce n'est pas la solution : un métier fort s'appuie sur une spécialité maîtrisée.**

SOUS-TRAITANCE : UN CHOIX DANGEREUX !

Pour éponger le surplus qu'elle ne peut pas assumer en interne, la direction sous-traite à des entreprises privées peu regardantes sur la sécurité.

Par exemple, des agents ont été formés récemment sur l'application de DPG alors que ce dispositif a été remplacé par des DFV depuis au moins 10 ans.

Malgré des résultats catastrophiques qui ont contraint la direction à rompre certains contrats avec des entreprises pour insuffisance de qualité du contenu, celle-ci persiste à utiliser des prestataires comme Sferis, imposant à des collectifs de travail déjà sous tension des effectifs mal formés.

La CGT maintiendra la pression pour que les cheminots soient correctement formés et interviendra à nouveau si les contenus pédagogiques ne sont pas revus !



MIEUX RECONNAÎTRE LES FORMATEURS D'ENTREPRISE (FE) !

Après l'intervention de la CGT auprès de la direction de SNCF Réseau qui voulait imposer aux Formateurs d'Entreprise (FE) 5 jours de présence obligatoire dans leur campus de rattachement, un autre dispositif doit être proposé !

Pour la CGT, l'avenir réside dans la formation de proximité. Puisque les recrutements se font sur tout le territoire, les formations doivent être décentralisées. Alors qu'un milliard d'euros supplémentaire sera mobilisé dès 2028 pour le réseau, il est hors de question de sacrifier la formation !

S'agissant de la reconnaissance professionnelle des FE, la direction a validé la création d'un parcours professionnel pour les formations à l'Équipement. Cependant, pour la CGT, celui existant aujourd'hui pour les formateurs « circulation » n'est pas complet. Il ne permet pas l'accès à la classe 6.

DES INVESTISSEMENTS INDISPENSABLES POUR LA SÉCURITÉ !

Ne pas investir dans la formation met en danger l'acquisition et le maintien des compétences. L'état du réseau exige une maîtrise parfaite des installations, particulièrement dans les métiers où cohabitent des technologies déployées sur plusieurs décennies. Les cheminots doivent pouvoir travailler en toute sécurité avec le bagage technique requis.

LA CGT REVENDIQUE :

- la ré-internalisation des formations et la réouverture de centres régionaux pour garantir un accès équitable à la formation (initiale et continue) sans sacrifier la vie privée des stagiaires et des formateurs ;
- la création et l'amélioration des parcours professionnels pour les formateurs (Équipement et EIC) afin de reconnaître leur expertise pédagogique, avec un déroulement de carrière garanti vers la classe 6 et au-delà ;
- un budget formation nationalisé et sanctuarisé : La direction veut laisser la création de postes de FE à la main des établissements. C'est un leurre ! Sous pression budgétaire permanente, en sous-effectif chronique, certains établissements déclarent avoir consommé 85 % de leur budget formation dès le 1er avril, entraînant des reports de formations et d'habilitations de sécurité.

Tous ensemble, exigeons les moyens nécessaires pour notre formation et notre sécurité !

TOUS EN GRÈVE LE 10 JUIN POUR GAGNER LES REVENDICATIONS ET LE RESPECT DES MÉTIERS !